

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les auteurs s'assurent que le matériel publié est légalement exploitable.

Le *BSFN* ayant vocation à être numérisé et mis en ligne sur le site de la SFN, les auteurs lui cèdent *de facto* leurs droits sur la publication du texte et des illustrations.

Présentation des manuscrits

Le français est la langue exclusive de rédaction des articles du *BSFN*.

Les articles ne doivent pas excéder **20 000 signes (espaces, notes et illustrations compris)**, soit 6 pages sous Word (Times New Roman 12).

Une ligne d'illustration(s) légendée(s) correspond :

- pour **15 mm** de diamètre à **700 signes** ;
- pour **20 mm** de diamètre à **800 signes** ;
- pour **25 mm** de diamètre à **1000 signes** ;
- pour **30 mm** de diamètre à **1100 signes** ;
- pour **35 mm** de diamètre à **1200 signes** ;
- pour **40 mm** de diamètre à **1300 signes**.

Le manuscrit remis à la rédaction doit être **achevé** (veiller à l'homogénéité de la présentation, en particulier dans l'emploi des majuscules et de la ponctuation). Il doit être **complet** et comporter dans tous les cas :

- le **nom de l'auteur** (sous la forme Prénom NOM) avec en note son adresse mail et éventuellement son rattachement institutionnel ;
- les illustrations **dans le texte pour préciser la mise en page, et en fichiers séparés** (voir ci-dessous).

Le manuscrit sera fourni sous forme de fichier informatique word (.doc ou .docx).

Le texte sera saisi « au kilomètre » le plus simplement possible ; **les tabulations, sauts de page et mises en page personnelles sont à proscrire.**

Pour les caractères non latins, l'usage de la police Times Unicode est préconisé. La fourniture d'un fichier pdf et éventuellement de la police d'origine est indispensable. Pour les caractères spéciaux gréco-romains on peut utiliser la police Unicode Athena Ruby téléchargeable sur athenaruby.kalvesmaki.com

Afin de faciliter une parution rapide du *Bulletin*, il est demandé aux auteurs des communications de fournir leur texte et illustrations au secrétaire de rédaction **au plus tard 15 jours après la tenue de la séance. Passé ce délai, le secrétariat de rédaction ne peut garantir la publication de la communication dans le Bulletin du mois, et le texte sera alors traité comme une correspondance.**

Les correspondances sont soumises à un comité de lecture. **Une fois accepté, l'article ne peut faire l'objet d'une autre publication.**

Illustrations (photographies, tableaux, cartes et graphiques)

Toute **illustration** (photographie, tableau, carte, graphique) est appelée « **figure** ».

Celles-ci sont numérotées de façon continue et reçoivent une légende qui figure dans le corps du texte à l'emplacement souhaité.

Les illustrations peuvent être fournies **en couleur** et doivent s'inscrire dans le format de publication, soit 11,5 × 17 cm. Les tirés-à-part seront établis en couleurs, le Bulletin restant imprimé en noir et blanc.

Elles seront fournies sous la forme : NOM(S)-NUMERO-Droit/Revers-00mm.tif
(Ex. : CHARLET-PROT-01-Droit-31mm.tif).

Les appels de figures (sous la forme « figure x ») et de planches doivent être mentionnés dans le texte.

Photographies

- Préciser si elles doivent être présentées dans le texte ou en planches. L'auteur peut fournir une planche montée en modèle, **mais doit également fournir toutes les illustrations en fichiers séparés** : la planche sera remontée suivant le modèle, **dans la limite des contraintes générales de mise en page de l'article et du Bulletin.**
- Fournir **impérativement** les fichiers originaux des images **au format TIFF (ou jpeg avec une qualité maximale)** d'une résolution de **300 dpi minimum et proportionnelle à la taille souhaitée (300 dpi pour l'échelle 1:1, 450 pour l'échelle 1,5:1, 600 dpi pour l'échelle 2:1...)** si possible sur fond blanc, en **précisant dans le nom du fichier les dimensions à l'échelle 1:1 en mm.** Il est demandé aux auteurs de **ne pas procéder au détournage** des monnaies.
- Préciser si elles doivent être agrandies, dans la limite maximum d'un grossissement « × 3 »

Dans la publication finale, **toute résolution inférieure déterminera une réduction proportionnelle, voire une suppression de l'illustration.**

Cartes

Fournir une version vectorisée (modifiable) au format Adobe Illustrator (ou tout autre logiciel équivalent) ou .pdf.

Tableaux

Ils seront insérés directement dans le corps de texte, en utilisant la fonction tableau de Word. Les auteurs veilleront à **ne pas dépasser une largeur maximum de 11,5 cm**, afin de s'inscrire dans le format de la publication.

Graphiques

Les graphiques ne seront **pas fournis en fichiers images** (JPEG, TIFF, BMP ou tout autre format bitmap), mais avec le **fichier tableur** (Excel ou tout autre logiciel équivalent) à raison d'un fichier par graphique. Fournir également une **version pdf** des graphiques.

Mesures, dates et prénoms

Utiliser les abréviations normalisées : mm, g (sans point)...

On doit utiliser pour livre, sou et denier les formes 1., s. et d. : 108 1. 13 s. 6 d.

Les mentions de **siècle doivent être en petites majuscules** : II^e siècle av. J.-C et non II^e siècle av. J.-C.

Les prénoms s'abrègent jusqu'à la dernière consonne :

Ch. pour Charles, Chr. pour Christian.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont présentées selon l'**usage « scientifique »** :

- Les **renvois** figurent dans les notes ou entre parenthèses dans le texte sous la forme : nom de l'auteur en petites capitales, année, pagination.

BARRANDON 1988a, p. 7-8, 13.

- Les **notices détaillées** en fin d'article indiquent le nom de l'auteur, en **petites capitales**, l'initiale du prénom, le titre de l'article (sans guillemets), le titre de l'ouvrage ou de la revue en italiques, la toponymie et la date de la revue, le lieu de parution et la date et, la pagination et éventuellement l'indication de collection placée entre parenthèses :

BARRANDON 1988a : J.-N. BARRANDON, Le volume du flan, *RN*, 1988, p. 7-15.

PICARD 2005 : O. PICARD, L'apport des monnaies des fouilles d'Alexandrie, dans *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*, Fr. DUYPAT, O. PICARD (éd.), (Études alexandrines, 10), Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2005, p. 465-493.

Au-delà de deux auteurs, utiliser la mention *et al.* :

MORRISSON *et al.* 1982 : C. MORRISSON, J.-N. BARRANDON, C. BRENOT, J.-P. CALLU, R. HALLEUX, J. POIRIER, Numismatique et histoire. L'or monnayé de Rome à Byzance : purification et altération, *CRAI*, avril-juin, 1982, p. 203-223.

Pour les abréviations des titres de périodiques, voir les Instructions aux auteurs de la *Revue numismatique*, disponibles en ligne.

- Les catalogues de vente sont cités de la manière suivante : nom de la maison de vente, lieu, numéro et date de la vente, nom de la collection ou titre de la vente s'il existe, numéro du lot : Classical Numismatic Group, Lancaster, 278, 25 avril 2012, lot 502.

Les épreuves

Les auteurs reçoivent un jeu d'épreuves à corriger qu'ils doivent retourner au secrétariat de rédaction du *BSFN* dans un délai précisé lors de l'envoi. **Passé ce délai, seules seront prises en compte les corrections du secrétariat de rédaction**, sans qu'il puisse en être tenu rigueur au secrétariat de rédaction.